

# CONSEIL DE QUARTIER

## CLOS LANGLOIS

15 décembre 2014

La réunion s'est tenue en présence de M. Jean-Claude Kennedy et M. Guy Labertit, adjoints au maire référents du conseil de quartier Clos Langlois, Mme Agnès Teysseron conseillère municipale, M. Fabrice Touzard et Mme Juliette Rouly (service vie de quartier), M. Jérôme Dazin (OPH) ainsi que **10 habitants**.

### Sommaire :

- Réinstallation du conseil de quartier
- Questions diverses

## Réinstallation du conseil de quartier

M. Kennedy ouvre la réunion en se présentant ainsi que M. Labertit, adjoint au maire également référent du conseil de quartier. Il rappelle que les élus, désignés « référents » par le Maire ne pilotent pas les conseils de quartier : l'ensemble des membres du conseil reste à l'initiative de ses activités, des sujets débattus, de son calendrier, etc. Les élus ont essentiellement un rôle d'interface entre le conseil et la municipalité. Ils transmettent les informations et le contenu des débats vers le bureau municipal.

On y débat de sujets relatifs à la vie communale et de sujets spécifiques au quartier (quotidien, cadre de vie, projets en cours ou à venir, etc).

Ainsi que l'a souhaité la municipalité et qu'en témoigne la charte - disponible sur le site web de la ville ou auprès du service Vie de quartier - , le fonctionnement du conseil de quartier est souple. Priorité est donnée à l'expression des habitants, à la concertation, au dialogue. Ce conseil est un lieu de réflexion et d'initiatives collectives pour le quartier.

### Les adjoints au maire référents de votre conseil de quartier



**M. Jean-Claude Kennedy**, premier adjoint délégué aux finances et au budget, aux travaux du Conseil municipal, à la vie associative, à la culture, à la jeunesse et au sport.

**M. Guy LABERTIT**, délégué à l'économie sociale et solidaire, au droit des migrants, à la promotion des cultures du monde, Commission communale de sécurité.



### ... du Clos Langlois

Au Clos Langlois, le conseil de quartier compte 35 membres. Il s'est réuni une dizaine de fois depuis son installation en 2010, et à plusieurs reprises conjointement avec le conseil de quartier voisin, Commune de Paris. On a pu y discuter de thèmes généraux comme les transports, l'habitat dans Vitry ou la mise en place de la communauté d'agglomération; on y a également traité de sujets intéressant directement le quartier comme la résidence Lucien Français, le square des Boulistes ou la vie commerciale dans le quartier.

### Le conseil de quartier ...

Les conseils de quartier sont des lieux d'information et d'échanges entre les élus, les habitants et les services municipaux. Dispositifs-phares de la démocratie de proximité, ils sont obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants. A Vitry qui compte aujourd'hui plus de 88 000 habitants, ils ont été mis en place en 2010. Ils prenaient alors la succession d'instances locales similaires, les comités de quartier.

### ► Les conseils de quartier en pratique

Pour être tenu-e informé-e des activités du conseil et recevoir invitations et comptes-rendus, il est conseillé de s'inscrire.

Le service Vie de quartier est à la mairie le service municipal dédié aux conseils de quartier. Il s'occupe des inscriptions, de l'organisation et du suivi des réunions, de l'accompagnement des activités du conseil, des relations avec les autres services municipaux.

Pour le Clos Langlois vous pouvez contacter :  
Juliette ROULY au 01.46.82.80.62



## Participation

Au fil de la discussion est évoqué à plusieurs reprises le problème du manque de participation des habitants au conseil de quartier. Une habitante estime que les problèmes non réglés, comme ceux qu'elle expose à propos de la cité Marronniers (cf. ci-après) sont un facteur de démobilité.

Les conseils de quartiers  
en quelques clics.

[www.vitry94.fr](http://www.vitry94.fr)

sur la page **quartiers** retrouvez :

- \* le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- \* le calendrier des activités des conseils
- \* les comptes-rendus de réunions
- \* la charte des conseils de quartier
- \* d'autres informations relatives aux conseils ...

## Questions diverses



### Stationnement

Divers problèmes relatifs au stationnement sont signalés :

- Stationnement anarchique sur l'avenue Lucien Français et aux abords de la résidence du Clos Langlois. En particulier, il y a plusieurs véhicules ventouses (dont des camions frigorifiques) derrière l'immeuble, stationnés là depuis longtemps.

A propos de l'enlèvement des épaves, M.Dazin explique les difficultés liées à la procédure (identification des véhicules notamment). Il précise que l'OPH ne peut intervenir directement, mais que la Police nationale détient un droit de réquisition permanent sur son parc. Les évacuations de véhicules sur le domaine OPH sont régulières et nombreuses (300 par an environ). Les signalements faits en réunion vont être examinés et instruits par les services de l'OPH.

M.Labertit témoigne de l'efficacité des signalements faits auprès de la police municipale.

M.Kennedy souligne la nécessité d'être vigilants, en particulier à cette période de l'année. Le commissariat sera rapidement informé.

- Des plots empêchant le stationnement interdit devant l'entrée du groupe des Marronniers ont été retirés.
- Le portail d'entrée de la résidence du Clos Langlois est régulièrement endommagé et ne fonctionne plus.

M.Dazin explique que depuis leur mise en place lors de la résidentialisation du Clos Langlois, les portails sont systématiquement vandalisés. L'expérience montre que le dispositif de bornes escamotables, choisi par exemple lors de la plus récente rénovation du parking Capra-Gravier (dans le quartier voisin Commune de Paris) est plus sûr et pérenne. Cet élément est pris en compte dans la programmation générale des réhabilitations.



### Parking Marronnier

Des habitantes du groupe Marronnier se plaignent de l'utilisation de leur parking par des locataires du groupe Les Boulistes.

M.Kennedy répond qu'il s'agit là d'incivilités sur lesquelles la municipalité n'a pas prise. M.Labertit suggère que les locataires des deux groupes échan- gent ensemble pour solutionner ce genre de problème, via leurs amicales par exemple.

Concernant le même site, une intervention est sollicitée pour régler les dysfonctionnements d'éclairage du parking qui serait récurrents depuis des années et aurait été signalés à de nombreuses reprises. M.Kennedy remarque que les locataires se sont jadis plaint, à l'inverse, du maintien de l'éclairage la nuit et qui encourageait certains à bricoler des véhicules, causant par là des nuisances sonores.

M.Dazin propose aux locataires d'aller sur le terrain examiner le problème au sortir de la réunion.



### Nuisances sonores

Des habitants interviennent sur les problèmes des rodeos motos par quelques jeunes et de l'utilisation fréquente de pétards (dits « pétards mammouths ») qui créent de récurrentes et vives nuisances sonores.

M.Kennedy reconnaît le problème qui se pose d'ailleurs dans d'autres quartiers de la ville et les difficultés pour la Police nationale, à qui il incombe, d'y remédier. Pourtant précise-t-il, elle mène sur le sujet un travail sérieux et de fond.

M.Labertit ajoute que la gestion de celui-ci par les forces de l'ordre est épineuse; il rappelle les événements tragiques de Villiers-le-Bel qui ont changé la donne et la stratégie policière sur cette question.

M.Touzard explique notamment que les « forces de police conventionnelle n'ont plus le droit de poursuivre sur le champ les auteurs de ces rodeos. Le Maire de Vitry avait interpellé le Préfet sur ce sujet et obtenu la mise à disposition d'une brigade spéciale de Paris. Celle-ci est cependant répartie ». Par ailleurs, il insiste sur le fait que le problème est bien pris en compte et que malgré son manque d'effectifs, le Commissariat fait un vrai travail de fourmi et au long cours pour le solutionner. De nombreux engins sont régulièrement saisis.



### Prévention VS délinquance

Dans le prolongement de cet échange, une discussion s'engage sur les voies possibles de lutte contre les incivilités d'une part et la délinquance des jeunes d'autre part.

M.Kennedy insiste sur le rôle fondamental de prévention joué par les associations et par les amicales ou encore par le système éducatif auprès des 12-15 ans. La Ville avec ses nombreux partenaires travaille constamment sur cette problématique qui dépasse largement notre commune. Il souligne par ailleurs que le commissariat de Vitry a de très bonnes méthodes de travail, davantage basées sur l'investigation que sur le spectaculaire.

Sont également rappelés les rôles et fonctionnement du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). A l'invitation du Maire cette instance réunit des élus, des représentants de la Police nationale, de la police municipale, de la Préfecture, des bailleurs, de l'Education nationale et divers autres acteurs associatifs ou institutionnels. « Chacun joue sa partition » mais l'échange d'information et le travail commun entrepris au sein de ce dispositif assurent une coordination efficace dans la lutte contre la délinquance au niveau local.

Mme Delebarre, directrice de l'école maternelle P.Eluard souligne également le rôle des associations œuvrant dans les quartiers telles que l'Echappée Belle ici ou Les Monis à Commune de Paris. Facteur clef de solidarité et de lien social, misant sur la responsabilisation des plus jeunes, elles « accompagnent au quotidien la construction des futurs citoyens ».

M.Kennedy cite également le travail de l'ASCV (Association Sportive et Culturelle de Vitry basée à Commune de Paris) auprès des jeunes.



### Pouvoirs du maire

Au fil de la discussion et à la suite d'une question relative aux démarches à entreprendre pour signaler tel ou tel méfait, M. Kennedy précise que les pouvoirs de police du Maire sont limités : aux infractions de stationnement et de circulation. Les faits de délinquance relèvent des pouvoirs de la Police nationale et de la Justice. Il est aussi important de distinguer les espaces, publics ou non, sur lesquels les faits se produisent.



### Rue de la Prévoyance

Un riverain signale que la rue de la Prévoyance est en très mauvais état. Il s'interroge en parallèle sur le statut (domaine public ou privé) de cette voie. Sa demande est transmise au service municipal de la Voirie.



### Fibre optique

Le même habitant demande des informations sur la couverture du quartier par la fibre optique, sur l'avancement et les échéances de l'installation de ce réseau permettant un très haut débit internet. Son secteur n'est pas encore couvert.

M.Kennedy explique qu'une délibération du conseil municipale très récente a justement scellé un nouveau contrat avec le syndic intercommunal de câblage SIPPAREC pour irriguer les zones restantes. D'autres informations seront apportées prochainement sur ce sujet.



### Contacts

Un habitant demande comment entrer en contact avec la mairie (élus et services); il évoque des mails envoyés à des élus qui seraient restés lettre morte. Il estime en outre que les services ne répondent pas systématiquement, ce que contestent d'autres habitants. Il souligne en revanche la grande réactivité de la modération du site web de la ville et de la page facebook qu'il utilise régulièrement.

M.Kennedy rappelle que personnellement, il répond à tous les mails. Il conseille d'adresser un courrier à Monsieur le Maire. Enfin, le service Vie de quartier se tient à la disposition des habitants pour faire le lien entre eux et les autres services municipaux.

\*\*\*

*La visite de quartier prévue le lundi 2 février est reportée à une date ultérieure.*

### **ASSEMBLEE GENERALE DE QUARTIER**

Initialement prévue mardi 3 février 2015, reportée au

**MERCREDI 4 FEVRIER 2015**

**Au Centre de quartier Paul Eluard**

### **Prochaine réunion du conseil de quartier**

**Lundi 2 mars à 19h00**

**Réfectoire de l'école primaire Paul Eluard,  
3 rue Burnley**

